

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale

mercredi 11 mars 2026 à 19h

Salle communale de Nyon

La Présidente ouvre la séance à 19h15, en remerciant les Président·e·s et les membres des sociétés locales qui sont présents. Elle salue la présence de M. Alexandre Démétriadès, Municipal de la culture, des sports et des manifestations, de même que M. Olivier Riesen, Municipal des affaires régionales et ressources humaines.

En préambule, la parole est donnée à M. Démétriadès qui s'adresse à l'Assemblée au nom de la Municipalité. Il remercie toutes les sociétés pour tout ce qu'elles font. M. Démétriadès nous parle des infrastructures culturelles et sportives que la Ville de Nyon propose et, notamment, de la prochaine mise à disposition du nouveau Centre Sportif de Colovray. Il mentionne également la rénovation de l'École du Centre-Ville et du complexe de la piscine du Rocher.

1. **Contrôle des présences** 90 membres convoqués, 37 membres présents, 17 excusés et 36 absents, non excusés.

2. **Désignation des scrutateurs ou scrutatrices** 2 scrutateurs sont nommés.

3. **Approbation de l'ordre du jour** L'ordre du jour tel que proposé est approuvé à l'unanimité, sauf une abstention.

4. **Approbation du PV de l'AG statutaire de 2025** Il est approuvé à l'unanimité, sauf une abstention.

5. **Admissions – démissions – radiations - Modifications**

Demande d'admission :

Aucune demande remplissant les exigences de nos statuts ne nous est parvenue.

Démissions :

L'Association Les Amis de la Rose a démissionné ayant quitté Nyon.

Radiations :

2 radiations sont proposées

L'Association Noviodunum Tango Argentin a cessé son activité en 2021.

Défense d'Afficher (Théâtres) a déplacé son siège dans un village voisin sans donner d'information.

Ces deux radiations sont approuvées par l'Assemblée Générale.

6. **Rapport de la Présidente sur l'exercice 2025** Publié sur le site

7. Présentation des comptes 2025

À la suite des explications données par la Présidente, les comptes sont présentés par M. Jacques Magnin, vice-président, qui assume provisoirement le rôle de trésorier.

Un membre demande que dès 2026, les comptes soient présentés face au budget de l'exercice adopté l'année précédente. Le Comité en prend note.

8. Rapport des vérificateurs

Le rapport des vérificateurs est lu par le représentant de Handball Club Nyon. L'excédent des recettes 2025 s'élève à CHF 2'855.73. Après attribution de cet excédent, le capital de l'USN s'élève à CHF 31'376.93. Le « Fonds d'activités et matériel » reste inchangé à CHF 28'051.60. Le bilan total est de CHF 59'428.53.

9. Discussions et approbations des rapports

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

10. Jubilaires 2025

Aucun membre ne s'est annoncé.

Il est rappelé que statutairement il est demandé aux membres d'annoncer leur jubilé.

11. Nominations statutaires

a) Président·e : M. Jaques Magnin propose Mme Maria-Eva Giardiello à sa propre succession. Sans autres propositions Mme Giardiello est réélue par acclamation.

b) Comité : La Présidente propose de reconduire des membres du comité actuel : Inès Abeya, Françoise Clerc, Notburg Rottach, Anastase Démétriades, Jacques Magnin. Le Comité est réélu en bloc par acclamation.

La Présidente rappelle que statutairement, mise à part la présidence, le reste du comité s'organise librement.

c) Vérificateurs des comptes :

Le Kiwanis fonctionne pour la 2^{ème} fois, le Judo Team s'inscrit pour 2026 hors vacances scolaires.

La Présidente suggère de reprendre la liste des membres au début de l'ordre alphabétique. Par conséquent elle propose en tant que vérificateur suppléant l'Abbaye de Nyon.

Proposition acceptée.

12. Nomination de la Commission des lotos

La Commission actuelle se représente : Présidente, Mme Notburg Rottach, membres, Inès Abeya, Françoise Clerc, Jacques Magnin, membre de droit, Maria-Eva Giardiello. Sans autres propositions la Commission des lotos actuelle est reconduite.

13. Information sur les lotos

Madame Rottach donne quelques informations. Les lotos 2026 se sont très bien passés. Les inscriptions pour 2027 se trouvent sur le site. Dernier délai d'envoi 30 mai. M. Dupuis pose une question concernant la répartition des résultats des lotos. Réponse : Chaque société a droit à son bénéfice. En cas d'organisation d'un loto en commun, la répartition est effectuée au prorata des membres bénévoles présents de chaque société.

14. Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle

Le comité propose le statut quo, soit :

CHF 50.00 admission

CHF 30.00 cotisation annuelle.

Ces montants sont acceptés à l'unanimité.

M. Simili de Ares soulève la problématique de l'envoi aux membres la cotisation pour l'année en cours, en même temps que la convocation à l'AG, qui est sensée adopter cette cotisation. Après discussion, il est décidé de fixer le délai de paiement à 30 jours après la date de l'AG.

Il est également rappelé que tout membre absent à l'AG et non excusé est redevable d'une taxe de CHF 30.00

15. Fixation de la compétence financière du comité pour 2026

La compétence est actuellement de CHF 3'000.00. Le comité propose le statut quo. Après discussion et rappel qu'il s'agit d'une compétence supplémentaire à l'autorisation de dépenser prévue par le budget, la proposition est acceptée à l'unanimité.

16. Révision des statuts

En préambule M. Démétriadès explique les raisons qui ont rendus indispensable cette révision des statuts. Ensuite il indique la procédure qui sera suivie pour la révision : discussion et vote article par article, vote à l'issue de chaque chapitre, discussion finale et vote d'adoption globale des nouveaux statuts. Enfin il rappelle la nécessité statutaire des 2/3 des voix des membres présents pour d'adoption.

Après discussions, quelques amendements et adoption selon la procédure ci-dessus, les nouveaux statuts font partie intégrante de ce procès-verbal et figurent sur le site de l'USN.

Avant de passer au prochain point de l'ordre du jour, la Présidente donne la parole à M. Riesen, Municipal. Il rappelle notamment que les membres qui souhaitent organiser des événements ont la possibilité de demander le soutien de Région Nyon. Il précise que des informations sont à chercher sur le site de cette dernière.

17. Propositions individuelles et divers

La Présidente, au nom du Comité de l'USN, remercie Mme Anita Wassmer, Présidente de la SFG pendant 17 ans, qui quitte ses fonctions. Une petite attention lui est remise.

Au sujet de l'ordre du jour, M. Girard demande que dans le futur figure également l'adoption du budget. Le Comité en prend note.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente lève la séance à 20 h 30.

Nyon, le 25 mars 2026

Françoise Clerc
Secrétaire

Handwritten signature of Françoise Clerc in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by 'Clerc'.

Maria-Eva Giardiello
Présidente

Handwritten signature of Maria-Eva Giardiello in black ink, featuring a large, stylized initial 'M' followed by 'Giardiello'.